

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 mars 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 DEVE 51 Attribution de la dénomination «Jardin des Combattants de la Nueve» au jardin de l'Hôtel de Ville (4e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER et Mme Pénélope KOMITES,
rapporteurs.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination « Jardin des Combattants de la Nueve » au jardin de l'Hôtel de Ville, situé 94 quai de l'Hôtel de Ville (4e) ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 2 mars 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission, et par Mme Pénélope KOMITES, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

La dénomination « Jardin des Combattants de la Nueve » est attribuée au jardin de l'Hôtel de Ville, situé 94 quai de l'Hôtel de Ville (4e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO